

LYON-EXPOSITION

JOURNAL ARTISTIQUE PARAISSANT TOUTES LES SEMAINES

Beaux-Arts, Littérature, Sciences, Industrie
Commerce

ANNONCES

La ligne, 8^e page » 30
Réclames, 7^e page 1 »
Articles spéciaux, à forfait.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

— LYON — 7, Rue des Archers, 7, — LYON —

Bureau technique

Pour la représentation des Exposants

ABONNEMENTS

Un an, Lyon et Rhône 8 »
— Départements n. lim. 9 »
— Etranger (Un. post.) 10 »

SOMMAIRE

Chronique lyonnaise. — Chronique de l'Exposition. —
Un Congrès général des Imprimeurs de France. Autour
de l'Exposition. — A travers les Expositions: l'Expo-
sition d'Anvers. — Les grands travaux lyonnais: le Fu-
niculaire de St-Paul. — Amaryllis (poésie). — Sciences
et Industrie: la Photographie. — Les améliorations de
notre ville: le quai de l'Industrie. — Revue financière.
— Les eaux minérales de Charbonnières. — Connaissances utiles.

DEMANDEZ

Tous les JEUDIS

LYON - EXPOSITION

Journal artistique

*S'occupant de toutes les questions de
l'Exposition de Lyon en 1894.*

Questions lyonnaises. — Les Grands
travaux à exécuter. — Les Améliorations à
effectuer.

LYON - EXPOSITION

est l'organe officiel du

COMITÉ DES FÊTES

de l'Exposition de Lyon en 1894.

MM. les Exposants, Visiteurs et intéressés
ont le plus grand intérêt à lire, tous les
jeudis

LYON - EXPOSITION

10 CENTIMES LE NUMÉRO

En vente dans tous les kiosques et chez tous
les marchands de journaux.

TIRAGE DE CHAQUE NUMÉRO

6,500

EXEMPLAIRES

Chronique de l'Exposition

Les groupes sont à présent constitués,
mais il nous semble qu'on aurait pu appor-

ter à leur formation un soin plus minutieux.
C'est ainsi que, dans le groupe: *Bronzes
d'art, Orfèvrerie, Coutellerie, Joaillerie,
Bijouterie et Horlogerie*, on a fait les dou-
bles emplois et les omissions les plus re-
grettables.

Lyon produit peu de bronzes d'art, peu
d'orfèvrerie, peu de coutellerie, peu d'hor-
logerie. Il n'y a guère ici, en ces sortes d'ar-
ticles, que des commissionnaires qui s'ap-
provisionnent à Paris, voire même à Bor-
deaux pour l'orfèvrerie, à Besançon ou en
Suisse. Il aurait donc été logique de ne faire
dans le groupe qu'une modeste place aux
représentants de ces industries. Bien au
contraire, ils occupent les huit dixièmes
parties du groupe. Nous reconnaissons bien
volontiers que toutes les personnes choisies
sont éminemment honorables, très capa-
bles, très expérimentées, mais on pouvait,
dans la joaillerie et la bijouterie, trouver
des jurés qui eussent rempli les mêmes con-
ditions.

La bijouterie est une des industries lyon-
naises les plus florissantes. On compte, ici,
plus de trente fabriques de bijouterie-joail-
lerie, alors qu'aucune maison d'horlogerie
ne fabrique ses montres ou pendules de
toutes pièces. Il fallait donc que les délégués
bijoutiers fussent en majorité sur les délé-
gués horlogers et orfèvres réunis.

Maintenant, on choisit pour représenter
la bijouterie et la joaillerie, MM. Beaumont
et Gagneur, qui sont deux joailliers: c'est
tout simplement dérisoire, et cela seul est
cause que de très importantes fabriques de
bijouterie s'abstiendront d'exposer.

Nous ne citons point ces faits pour le
plaisir de critiquer, mais bien pour les si-
gnaler à l'administration et pour qu'on y
remédie promptement. Les noms ne man-
quent point: il n'y a qu'à choisir et il ne
nous appartient pas de faire pression sur la
décision à intervenir en citant M. A...
plutôt que M. Z...

Jean REVARD.

CHRONIQUE LYONNAISE



L'OMBRELLE

Je vous ai vue, mignonne petite ombrelle
blanche, dans l'un de nos grands magasins
lyonnais où le merveilleux le dispute à l'im-
prévu; vous étiez mollement étendue dans
un fin étui de soie rouge, et votre manche
d'ivoire, dont un artiste sculpteur avait fait
un véritable chef-d'œuvre, étalait gracieuse-
ment ses mille et une facettes au soleil qui
souriait en vous regardant.

Vous ne resterez pourtant pas toujours ex-
posée dans la vitrine de l'arbitre de toutes
les élégances, mignonne petite ombrelle dé-
licate et précieuse; en vous voyant si char-
mante et si jolie, bien des yeux se sont allu-
més de convoitise, bien des désirs sont allés
vers vous, et je sais pour ma part beaucoup
de femmes, et non des moins élégantes, qui
ne seraient pas fâchées de vous tenir par une
main radieuse, toute grande ouverte sur
une belle route ensoleillée.

En tout cas, votre destinée sera peut-être
bien agitée, mignonne petite ombrelle blan-
che; vous serez l'opulente parure de quelque
mondaine qui vous rejettera bien loin, dès
qu'une mode nouvelle se sera levée à l'ho-
rizon; qui se chargerait de le prévoir? vous
pourriez bien être également l'accessoire in-
dispensable d'une petite bourgeoise bien cos-
sue et bien pensante, qui vous sortirait le di-
manche seulement et lirait en votre compa-
gnie, à la promenade, des romans très respec-
tables et très inoffensifs; il ne serait pas
impossible enfin que vous devinssiez la com-
pagne favorite de quelque adorable jeune fille
bien rieuse, bien insouciant et bien prime-
sautière.

S'il m'est permis de formuler un souhait
en votre faveur, c'est de vous voir tomber aux
mains d'une aussi ravissante maîtresse; ne
vous étonnez point si je me préoccupe autant
que cela de votre bonheur; au fait, je peux
bien vous l'avouer, après tout, c'est que je
vous aime beaucoup, mignonne petite om-
brelle blanche.

Je vous conseillerais néanmoins, d'éviter

autant que possible d'assister à des conversations banales, au cours desquelles on s'étudie à grimacer de son mieux et à causer le moins spirituellement possible. Fuyez, vous dis-je, mignonne petite ombrelle blanche, les réunions trop graves et trop sévères où l'on ne sait que s'entretenir avec des mines compassées des incidents les plus insignifiants de la vie vulgaire. Vous seriez vite, j'en ai peur, dépaycée dans ce milieu impitoyable et hypocrite, et s'il est exact que vous comprenez quelque chose à nos discussions stériles et médiocres, vous ne tarderiez pas à regretter, je gage, le pimpant étui de soie coquette dans lequel vous vous étalez paresseusement au milieu des éventails luxueux et des statuettes gracieuses de Tanagra.

Il me serait particulièrement doux, mignonne petite ombrelle blanche, de vous voir abriter quelque jour un couple d'amants qui s'en irait très loin là bas vers les sentiers perdus, où gazouillent les nids, où sanglotent les sources... Ils jouiraient de leur bonheur à votre ombre et, avec le plus de discrétion possible, vous écouteriez leurs aveux de toute votre âme. A propos, les ombrelles ont-elles une âme? Ce point obscur sur lequel les psychologues diffèrent d'opinion, n'a pas encore été suffisamment éclairé. Quoiqu'il en soit, je vous verrai toujours avec plaisir, mignonne petite ombrelle blanche, abriter furtivement ceux qui veulent aimer et rêver le long des chemins déserts pendant que le soleil flamboie au-dessus de leurs têtes dans l'azur infini du ciel. Demeurez longtemps auprès d'eux, petite ombrelle frêle et gracieuse, soyez pour eux une sorte de talisman féérique, prolongez leur extase, réalisez leurs desirs les plus secrets, et faites en sorte qu'ils gardent longtemps l'enthousiasme dans l'âme, l'espérance au cœur, la chanson sur les lèvres, qu'ils s'aiment toujours, en un mot, et que leur vie soit une glorification perpétuelle de la jeunesse et de la beauté.

C'est là peut-être beaucoup de puissance que je vous attribue; ma foi! tant pis je me risque: est-il, du reste, quelque chose d'impossible pour une mignonne petite ombrelle blanche qui, sournoisement, assiste aux flirts les plus audacieux comme aux rapprochements les plus innocents en apparence, et dont l'exquise monture d'argent est frôlée chaque jour par des mains d'un moule adorable bien capables de tenter les grands statuaires de l'art grec, si toutefois ces enchanteurs pouvaient encore nous revenir!

Georges de MYRTE.

UN CONGRÈS GÉNÉRAL

Des Imprimeurs de France.

Le Syndicat des Imprimeurs de Nantes ayant proposé à l'Union des Maîtres Imprimeurs de Lyon d'organiser à Tours un

Congrès, M. Storck, président de la Société lyonnaise, a répondu par la lettre suivante :

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

J'ai soumis, le 22 du courant, votre proposition de Congrès au bureau du Syndicat des Maîtres Imprimeurs de Lyon.

Je suis chargé, tout d'abord, de vous remercier de l'hommage dont nous sommes particulièrement honorés, que vous rendez à nos efforts pour l'affranchissement et la prospérité de notre industrie. C'est un puissant encouragement dans notre œuvre et vous pouvez assurer nos confrères de Nantes que nous ne faillirons pas à la tâche que nous nous sommes tracée. Votre concours, comme celui de tous nos confrères, nous est précieux et nous vous prions instamment de nous le continuer.

En ce qui concerne le Congrès, le bureau a été d'avis qu'il était difficile, vu l'époque avancée de l'année, de l'organiser pour le mois de mai prochain.

Il faut en effet désigner des délégués dans chaque Syndicat pour se mettre en rapport avec celui qui sera la cheville ouvrière du Congrès. — Vous voulez bien nous désigner pour cette tâche, nous l'acceptons volontiers. — Il faudra s'entendre sur les questions à discuter, en donner le programme et laisser à chacun le temps de réunir ses documents et ses faits. Il ne me semble pas que ce soit réalisable à si brève échéance.

Voici donc ce que nous penserions faire : Lancer le projet par la voie de notre journal; donner un embryon d'ordre du jour; prier chacun de nos confrères de nous adresser les modifications ou additions qu'il croira devoir y apporter; fixer ensuite le programme des questions à étudier, et, pour avancer la besogne, publier les notes qui nous seront envoyées à leur sujet.

Le Congrès aurait lieu à Lyon en 1894. Nous avons, cette année-là, une Exposition universelle qui sera pour nos confrères un attrait de plus et nous permettra certainement de réunir un beaucoup plus grand nombre d'entre eux. Notez que cette circonstance nous autorisera, avec chance de succès, à demander aux chemins de fer des réductions sur les prix de parcours, que nous n'obtiendrons pas sans cela.

Veuillez nous donner votre avis sur l'établissement de ces premières bases, dont nous ferons officiellement part à tous les syndicats de la corporation, et agréer, Monsieur et cher confrère, l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.

A. STORCK,

Président du Syndicat des Maîtres Imprimeurs de Lyon.

PREMIÈRE LISTE DES QUESTIONS QUI POURRONT ÊTRE EXAMINÉES.

Timbre des affiches et responsabilités des imprimeurs. — Contrefaçons des marques de fabrique. — Dépôt des ouvrages par les éditeurs et non par les imprimeurs.

Nous apolaudissons à l'initiative de l'Union des Maîtres Imprimeurs et nous lui souhaitons le franc succès qu'elle mérite.

Autour de l'Exposition

L'affaire du Chalet.

Nos lecteurs savent — ils ont été renseignés les premiers — que le propriétaire du Chalet du Parc de la Tête d'or a intenté un procès à la ville, en raison de la construction de la *Brasserie de l'Exposition*, dans le Parc même.

Disons tout de suite que M. Claret est totalement étranger à cette affaire et que seuls MM. Gailleton, maire de Lyon, et Valin, concessionnaire du Chalet, sont en jeu.

A ce propos, la lecture du cahier des charges imposé audit concessionnaire, mettra fin à la discussion qui ne devrait pas être longue : il n'y aura donc plus qu'à examiner le préjudice causé à M. Valin par l'adjonction de concurrents directs, pour fixer le prix de l'indemnité.

C'est l'affaire des juges compétents et non la nôtre.

L'avocat de M. Valin devra montrer ses droits, et de son côté celui de la ville ne manquera pas de dire que loin d'apporter un préjudice à M. Valin, l'Exposition ne fera que lui augmenter son chiffre.

De là, nomination probable d'experts, etc. On n'en finira pas de longtemps — comme d'habitude — avec tous les rouages de la procédure.

En tout cas, il serait urgent de juger le fait qui intéresse au plus haut point — non seulement M. Valin — mais tous les concessionnaires en général.

Il y a un principe à établir, si l'on ne veut pas rendre impossibles toutes les concessions de l'avenir.

La concession existe ou elle n'existe pas : c'est aux parties intéressées à prendre leurs précautions et de ne pas signer des contrats susceptibles d'être équivoqués.

C'est ainsi que dans l'article 10 du contrat passé entre MM. Gailleton et Valin, il est dit :

« L'administration se réserve la faculté, soit d'autoriser le placement dans le Parc de la Tête d'Or, de bancs de *tisanes* semblables à ceux qui y existent déjà, soit d'accorder à des tiers, des autorisations pour vendre des *fruits*, des *pâtisseries* et des *sucreries*. »

C'est formel.

Et même mieux, si le concessionnaire du chalet cherchait la petite bête, il pourrait empêcher l'exploitation des *bancs de tisane*, qui ne sont plus que des *pieds-humides* où se débitent l'absinthe, le cognac, le vermouth, etc... — de tout, sauf de... la tisane.

L'article 11 qui suit est également muet sur la question qui se pose aujourd'hui :

« Le concessionnaire ne pourra faire opposition à l'exécution des travaux que la

ville jugerait à propos de faire aux abords et dans le voisinage des bâtiments loués. »

D'après cet article, la ville — ou M. Claret, ont donc le droit de faire construire la *Brasserie de l'Exposition*.

Oui — mais il ne devra y être vendu, en vertu de l'article 10 du cahier des charges de la concession, que de la tisane, des sirops, des sucreries et de la pâtisserie.

C'est égal, c'est un procès qui sera curieux à voir.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

H.-M. DUPARC.

A TRAVERS LES EXPOSITIONS

L'Exposition d'Anvers

Un fait historique. — La France n'exposera pas. — Les Belges à Paris et à Chicago. — Une avance à la Triple-Alliance. — Bonne décision.

Voilà certes une bonne nouvelle qui va remplir de joie les nombreux partisans de l'Exposition internationale de Lyon, en 1894.

La France ne sera pas représentée officiellement à l'Exposition d'Anvers, en 1884.

Or, on sait que beaucoup de gros industriels — surtout dans la région du Nord, avaient répondu négativement aux premières offres qui leur avaient été faites par l'administration de l'Exposition de Lyon, en se basant sur leur préférence à exposer à Anvers.

Maintenant, que vont faire ces industriels ?

Ils n'ont qu'à refuser, à leur tour, d'aller à Anvers et venir à Lyon.

Veut-on savoir pour quelle raison le gouvernement français a pris cette mesure d'exclusion ?

C'est pour appliquer à la Belgique la peine du talion.

En effet, en 1889, lorsque toutes les Nations — sauf l'Allemagne, bien entendu — participaient à notre grande manifestation internationale, la Belgique trouva le moyen de boudier : le roi Léopold refusa sa consécration officielle.

On se rappelle, de plus, qu'à cette époque il était question de faire entrer la Belgique dans la Triple-Alliance.

Le roi Léopold — bien mal conseillé — jugea à propos de faire sa courbette devant l'empereur d'Allemagne et résolut, par la même occasion, de donner un petit coup de pied à la France.

Or, pour éviter tout conflit, on cacha à Paris ce refus malveillant ; si bien que personne ne sut que le roi Léopold avait boudé : l'absence de la Belgique passa inaperçue.

La République française ne devait pas tarder à prendre sa vengeance.

D'abord, il faut dire qu'elle avait accepté comme argent comptant la raison de l'absentéisme donnée par la Belgique :

— C'est, disait-elle, afin de ne pas blesser les sentiments très chrétiens des Belges et, pour ne pas donner lieu à des démonstrations brutales de la part de l'opposition belge, qui n'aurait pas manqué de chanter victoire.

Le roi accompagna, du reste, cette déclaration d'excuses toutes très plattes.

Mais depuis, l'exposition à Chicago a lieu et le très légitimiste roi des Belges accorde à la République américaine ce qu'il avait refusé à la République française.

Le bout de l'oreille était découvert et alors la France refusa de participer à l'Exposition d'Anvers.

Voilà de la bonne guerre.

Mais si on ne s'aperçut pas, en 1889, de l'absence de la Belgique, il est plus que probable qu'en 1894, à Anvers, on s'apercevra bien vite de l'absence de la France.

A bon chat, bon rat.

J. DERIAZ.

Les Grands Travaux lyonnais

CHEMIN DE FER FUNICULAIRE

RELIAISON DES QUARTIERS

SAINT-PAUL, SAINT-JEAN

à Loyasse et Fourvière

(Suite.)

Largeur de la Voie.

Des gares St-Paul et St-Jean à la gare centrale, la voie aura 1 mètre 44 de largeur, entre les bords intérieurs des rails.

La même largeur sera maintenue à la seconde partie du trajet, de la gare centrale à la gare de Loyasse.

Traction.

La traction entre les gares St-Paul et St-Jean et la gare centrale sera opérée au moyen de câbles à deux bouts, s'enroulant d'un côté et se déroulant de l'autre, sur un tambour différentiel qu'une machine fixe fera tourner, tantôt dans le sens de St-Paul, tantôt dans le sens de St-Jean.

De la gare centrale à Loyasse, la traction sera électrique.

Matériel roulant.

Le matériel roulant comprendra des voitures d'un confortable très-luxeux.

Sa largeur, saillies latérales comprises, sera de 2 mètres 80.

Service de l'exploitation.

Le chemin de fer servira également au

transport des voyageurs, colis et voitures chargées.

Un char spécial, luxueusement aménagé, servira au transport des convois funèbres. Le transport des convois d'indigents décédés dans les hospices de Lyon sera effectué gratuitement, à des heures déterminées.

Le service commencera l'été à 5 heures du matin pour finir à 10 heures du soir.

L'hiver, il aura lieu de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Les départs auront lieu régulièrement toutes les cinq minutes.

Le maximum de la vitesse des trains étant de 10 kilomètres à l'heure pour les deux plans inclinés, la montée s'opérera en 2 minutes 45".

Quant à la voie Fourvière-Loyasse, la vitesse des trains devra être environ de 22 kilomètres à l'heure, c'est-à-dire que le parcours de Fourvière à Loyasse sera effectué en 2 minutes environ.

Donc, du bas de la rue Juiverie, avec le transbordement de voyageurs compris, on ARRIVERAIT AU CIMETIÈRE DE LOYASSE EN CINQ MINUTES.

Les prix seraient ainsi arrêtés :

De St-Paul, St-Jean à la gare centrale, et *vice-versa* :

1^{re} classe : 0 fr. 20, 2^e classe : 0 fr. 10.

De la gare centrale à Loyasse et *vice-versa* :

1^{re} classe : 0 fr. 30, 2^e classe : 0 fr. 15.

Devis estimatif.

Le devis estimatif s'élève à 1.300.000 fr. ; il comprend : les expropriations des maisons, terrains, les redevances pour tréfonds, établissement des gares, des tunnels, des voies pour les trois lignes, fournitures du matériel, constructions pour dépôts, gares, etc., reconstructions d'immeubles expropriés.

Il diffère de celui du premier projet, car sur St-Jean et St-Paul, les deux lignes sont complètement en tunnels, de plus, leur longueur a été sensiblement augmentée.

Frais d'exploitation.

Ces derniers comprennent :

1 ^o Personnel	33.700 fr.
2 ^o Traction	19.600 —
3 ^o Frais d'entretien et renouvellement du matériel	8.000 —
4 ^o Frais généraux et de contrôle	24.000 —
5 ^o Intérêt et amortissement du capital	71.500 —
	156.800 fr.

Recettes et bénéfices probables.

D'après une étude très détaillée, basée sur des documents officiels et précis, on

peut prévoir une recette annuelle de 246.712 francs, de sorte que, déduction faite des frais d'exploitation, on peut servir au capital un dividende égal à 89.912 fr.

La création de ces trois lignes présente donc un intérêt réel. Sans parler des avantages que retireront tous les habitants et commerçants, il est donc bien prouvé que les capitaux engagés seront rémunérés largement.

Les états fournis au Conseil ont été basés sur la circulation actuelle; or, il a été remarqué que la facilité des communications double ordinairement la circulation.

La création récente du funiculaire Croix-Rousse-Croix-Pâquet est une preuve de ce que nous avançons; nous ne doutons pas que le projet actuel donne les mêmes résultats.

Conséquences du projet au point de vue des améliorations à apporter à la Ville de Lyon et au point de vue de l'utilité publique.

On comprendra sans peine que les habitants du V^e arrondissement et spécialement ceux de St-Paul et de Vaise aient accueilli avec une bienveillance marquée le projet du nouveau funiculaire.

Assurément, ces vieux quartiers, berceau de l'ancienne ville, sont absolument négligés, et tout tend à reporter les intérêts de la ville du côté opposé.

Nous ne voudrions aucunement critiquer cette sorte de délaissement bien justifié par l'accroissement continu de la population. Cependant nous signalons ce fait, que notre projet apporte une amélioration marquée et une énorme plus-value au principal quartier intéressé, et cela sans empêcher aucune amélioration à apporter ailleurs, *puisque nous ne demandons aucune subvention à la ville.*

Notre projet permet même de fournir à la Ville l'occasion de rectifier — sans bourse délier — un alignement inscrit depuis longtemps: nous voulons parler de l'expropriation prochaine par la ville, de la maison sise rue Juiverie, où devra s'élever la gare de St-Paul.

C'est un point qui n'est certes pas à dédaigner et que l'administration municipale, soucieuse des intérêts des contribuables, accueillera avec plaisir.

Mais ce n'est pas le seul point particulier à signaler concernant les améliorations à apporter à notre ville: notamment la réussite de notre funiculaire hâterait énormément l'adoption du grand viaduc devant relier la Croix-Rousse à Fourvière.

La circulation sera encore plus grande à Fourvière, et cette animation, centuplée par le funiculaire, s'étendra sur le plateau de la Croix-Rousse par le viaduc projeté.

Aussi sommes-nous certain d'avoir tout l'appui désirable du côté de l'intéressante population croix-roussienne, ainsi que celui de ses distingués mandataires au Conseil municipal.

En ce qui concerne le V^e arrondissement, nous ne nous montrons pas trop téméraire en disant que l'appui nous sera donné de part et d'autre sans hésitation, l'intérêt des habitants ne pouvant faire doute pour personne.

Nous pouvons en dire autant des habitants des I^{er} et II^e arrondissements — tous également intéressés.

CARQUOIS D'APOLLON

AMARYLLIS

Portrait d'une Lycéenne de quinze ans, ne pesant pas son volume de roses, et n'ayant pour miroir qu'une Marguerite.

Dédié à M^{lle} X***.

C'est un tout jeune Raphaël de la vallée d'Ambi qui nous fournit cette peinture; écoutez-le:

Des beaux jours parure chérie,
Marguerites aux traits si doux,
Avez-vous vu par la prairie
Une enfant grande comme vous?
Son front fait penser à la rose
Unie au pâle violier,
Et, sa bouche n'étant point close,
On croit voir la fleur blanche et rose
Qui s'ouvre au rameau du pommier.

Celle qui rend mon âme émue
Quand je la perds un seul instant,
Oh! dites-moi, l'avez-vous vue,
Fleurs des grands prés qu'elle aime tant?

Oh oui! vous devez la connaître
Ma toute belle Amaryllis,
Dont le regard laisse paraître
Autant de velours que l'iris...
Aussi blonde est sa chevelure
Que l'orge ou le méteil dorés;
Avec des fleurs à sa ceinture,
On croit voir Flore en miniature
Qui se promène dans les prés!...

Celle qui rend mon âme émue,
Si je la perds un seul instant,
Oh! dites-moi, l'avez-vous vue,
Fleurs des grands prés qu'elle aime tant?

Quand l'Automne vint dans la plaine
L'an passé jaunir le maïs,
Quoiqu'elle eût quatorze ans à peine,
Elle était plus belle qu'un lis:
Que le lis blanc à gorge aurore,
Et qu'une branche de rosier...
Eh bien! L'été qui vient s'éclore
La montre plus brillante encore
Qu'un thyrse fleuri d'églantier!

Celle qui rend mon âme émue
Quand je la perds un seul instant
Oh! dites-moi! l'avez-vous vue,
Fleurs des grands prés qu'elle aime tant?

LE SERPENT ROSE.

Reproduction interdite.

SCIENCES ET INDUSTRIES

LA PHOTOGRAPHIE

On sait qu'il entre dans le programme de *Lyon Exposition* de consacrer une place aux questions industrielles et scientifiques.

Parmi celles-ci, il en est une qui, certainement, a fait beaucoup de progrès en ces quelques dernières années, et qui est devenue immédiatement très populaire: c'est la photographie.

Nous allons retracer en quelques lignes l'historique de la question, en nous étendant dans la suite sur les nombreuses et intéressantes applications de la photographie au point de vue industriel.

Lorsque, dans cette mémorable séance du 3 juillet 1839, Arago venait annoncer à la Chambre des députés l'étonnante découverte de Niepce et de Daguerre, qui soulevait dans tout le monde savant une indescriptible émotion, lorsque le grand astronome, avec son éloquente et persuasive diction, énumérait les merveilles qu'allait enfanter le nouvel art naissant, pouvait-il croire qu'en si peu de temps les promesses d'avenir qu'il entrevoyait se trouveraient aussi complètement réalisées?

Quel triomphe pour le génie humain de penser qu'une chose aussi fugitive, aussi insaisissable qu'une image formée par la lumière seule, allait pouvoir être fixée d'une manière durable à l'aide de procédés fournis par la physique et la chimie. Et cependant, alors qu'on admirait les épreuves miroitantes de la plaque Daguerrienne, obtenues avec tant de soins, tant de peines, tant de fatigues, surtout pour le modèle, pouvait-on prévoir qu'il viendrait un jour où, rapide comme la lumière elle-même, la plaque sensible s'impressionnerait dans des temps si courts que les Muydbrige, les Marey, les Londes pourraient fixer en des instants infiniment petits une phase d'un mouvement aussi prompt qu'il fût.

Il n'entre pas dans notre cadre de refaire l'histoire, déjà si souvent écrite, de la photographie, mais il convient de montrer l'esprit de sa genèse, indiquer les étapes successives qui ont été parcourues, noter dans quel sens ont été dirigés les efforts; dans ce rapide exposé, le lecteur saisira mieux toute la portée, tout l'intérêt de l'exposition de la classe 12.

La formation de l'image est du domaine de la physique, sa fixation du domaine de la chimie, il importe d'étudier la part d'intervention de l'une et l'autre science.

Depuis longtemps déjà, on savait que si on pratique sur une des parois d'une chambre obscure, un trou de petites dimensions, vis-à-vis d'objets bien éclairés, sur la paroi opposée de la chambre, il se forme une image plus petite et renversée de ces objets;

c'est là une découverte due au physicien napolitain Porta (1590).

Mais cette image, colorée de toutes les tonalités du sujet, était encore bien pâle et à contours indécis, on augmenta la clarté et la netteté en garnissant l'ouverture de lentilles convenables, on constitua ainsi ce qu'on nomme l'*objectif* : C'est alors que se placent les travaux du P. Kircher, de Nollet, de Lyeberkreyn et de Charles. Mais l'œuvre n'est parachevée que lorsqu'un opticien de Londres, Dollon (1758), découvre le moyen pratique d'obtenir l'achromatisme par une heureuse disposition de verres de densités différentes; il empêche ainsi la dispersion de la lumière par l'appareil optique et évite la formation de ces franges irisées qui altéraient les contours de l'image et celle-ci se forme dès lors avec toute la netteté possible sur l'écran.

Telle est, à grands traits, la première part de la physique, il avait fallu trois siècles d'efforts pour arriver au but désiré.

Il s'agissait maintenant de fixer cette image : le problème souvent abordé devait être résolu une première fois par Niepce et Daguerre.

Dès le début, Nicéphore Niepce avait cherché à produire des épreuves se tirant par des procédés analogues à ceux qu'emploie la gravure; Fox Talbot, au contraire, obtenait par des moyens chimiques une contre-épreuve du négatif sur un papier sensibilisé au sel d'argent. Ce dernier procédé, qui donna le plus rapidement des résultats relativement simples et certains, fut longtemps et est encore employé. Mais on constata bientôt que les images portaient en elles un germe de destruction; peu à peu elles pâlisseraient et s'effaçaient avec le temps; alors parurent les procédés au platine et au charbon qui semblent mieux assurer la conservation du document photographique; toutefois, ces procédés souvent coûteux, toujours longs, ne pouvaient convenir à une production industrielle; on revint donc à la voie qu'avait indiquée Niepce : on chercha à former, à l'aide de la lumière, soit des planches gravées en creux, se tirant par les procédés de la gravure en taille-douce ou de l'aqua-tinta, soit des planches en relief se tirant par les procédés qui s'appellèrent héliogravure, photogravure, photolithographie, similigravure, photoglyptie, gillotage, etc., etc.

La conséquence des différents progrès dont nous avons parlé a été la diffusion de la photographie dans toutes les classes de la société. Le photographe primitif, en bérêt et en veston de velours, aux doigts noircis par le nitrate d'argent, devient l'exception, et si, au début, on voyait d'assez mauvais œil ceux qui s'occupaient de photographie, ce préjugé est en train de disparaître.

Il faut reconnaître, en effet, que bien des déclassés se jetaient dans cette profession

nouvelle, où il ne paraissait pas nécessaire d'avoir des connaissances bien étendues.

Aujourd'hui il n'en est plus de même, et ceux qui arrivent n'obtiennent ce résultat que par leur savoir, leur travail ou leur talent.

L'industrie des portraits, qui longtemps en a été la seule application, n'est plus rien à côté des industries qui ont pour but la transformation du document photographique. M. Davanne, dans son remarquable rapport sur l'Exposition universelle de 1878, parlait déjà d'un chiffre d'affaires dépassant 30 millions, rien que pour la France. Ce chiffre est plus que certainement triplé maintenant; 20,000 personnes vivaient de la photographie à cette époque; il y a probablement aussi de ce côté une augmentation analogue. Car la photographie n'est plus seulement une industrie, un auxiliaire précieux des diverses sciences, mais encore une occupation, un passe-temps pour beaucoup.

A la suite des facilités offertes par les nouveaux procédés, s'est créée une catégorie de personnes faisant de la photographie en amateurs. Des gens du monde, des têtes couronnées, des dames mêmes, ne craignent pas de manier l'appareil et l'objectif. La chambre noire est entre leurs mains un instrument docile qui leur sert à traduire leurs compositions tout comme le leur permettrait le pinceau ou le crayon. C'est en considérant la photographie comme un moyen nouveau pour reproduire les scènes variées de la nature ou les compositions habilement disposées, que le sentiment artistique peut prendre une place qu'on ne saurait lui retirer.

L'amateur n'est plus fraction négligeable; il a, du reste, pour réussir bien des avantages. Le plus souvent son budget spécial est bien fourni et il ne se refuse pas l'appareil presque toujours coûteux qui lui paraît nécessaire dans tel ou tel cas. Il a généralement des loisirs, et il saura attendre pendant des heures et même quelquefois des jours que l'effet qu'il cherche se réalise. Le praticien, l'industriel, ne peuvent évidemment opérer ainsi; il leur est, de plus, difficile de se livrer à des études, à des recherches originales. L'amateur peut, au contraire, aborder ces travaux, s'il a soif de nouveau et de progrès. A ce point de vue, son influence peut être très grande et ses découvertes seront utiles, non seulement pour ses collègues, mais aussi pour les praticiens.

Ces derniers sont, par la force des choses, tant soit peu rétifs aux divers progrès qui les obligent à modifier leur matériel et leur manière de faire. La routine est si forte! Quant on pense que le gélatino-bromure a mis des années pour forcer la porte des photographes, et pourtant, s'il est une branche de la photographie où la rapidité de l'impression soit nécessaire, c'est bien l'industrie des portraits, afin d'éviter ces poses raides et empruntées que prend presque toujours le modèle. Et soyez certain que parmi ceux qui l'ont enfin adopté, à leur

corps défendant du reste, il en est encore beaucoup qui regrettent le colodion humide.

Enfin, à côté de ceux qui font de la photographie une industrie ou une distraction, nous voyons le groupe de savants qui, ont trouvé en elle un nouveau procédé de recherches et d'analyses.

Il n'y a pas encore bien longtemps que dans certaines grandes administrations l'employé convaincu de se livrer aux charmes de la photographie était mal noté. Aujourd'hui, la photographie a droit de cité dans les services de l'Etat, soit civils, soit militaires, dans les grandes administrations et compagnies. Nous la retrouvons partout, et si cet envahissement, du reste essentiellement pacifique, a été lent à se produire, il devient tous les jours de plus en plus considérable et la photographie prend de plus en plus de place dans notre existence quotidienne.

LES

LES AMÉLIORATIONS

DE LA

VILLE DE LYON

Le Quai de l'Industrie.

Si on pénètre à Lyon par le nord, la première question qui saute aux yeux, c'est le piteux état de la chaussée qui borde la rive droite de la Saône.

Actuellement, les quais s'arrêtent à l'entrée de la gare d'eau de Vaise.

A partir de ce point, on ne trouve plus qu'un chemin irrégulier, au profil très accidenté et dont la largeur ne dépasse pas 7 mètres. Il est boueux, sans empiérement, et, de plus, recouvert par les fortes crues de la Saône.

La propriété du sol de ce chemin qui s'étend, sur Lyon, du bassin de la Gare d'eau au ruisseau de Rochecardon, et sur Saint-Rambert, de ce dernier point à la Sablière, a fait, dans ces derniers temps, l'objet d'une contestation entre l'Etat et la commune de Saint-Rambert. Mais l'Etat a obtenu gain de cause. Une décision récente du ministre des travaux publics, du 24 février 1892, a reconnu la domanialité publique du chemin.

Depuis longtemps les riverains réclament à cors et à cris l'exécution d'un quai. A l'appui de leur demande, ils font observer avec raison que les travaux de défense contre les inondations exécutés en vertu du décret du 25 mai 1859, s'arrêtent à la gare d'eau et laissent complètement en dehors de la zone protégée le quartier de l'Industrie. Or, cette omission, fort justifiée en 1859, à une époque où ce quartier n'existait point, doit être réparée aujourd'hui qu'il est devenu un centre industriel important. L'exécution du quai est indispensable pour protéger les riverains de la Saône contre les crues de la rivière et compléter le système

de défense de Lyon contre les inondations.

La création d'un quai sera pour le quartier tout entier un élément puissant de vitalité. Les deux voies actuellement existantes : le chemin vicinal d'intérêt commun n° 1, de Vaise à Neuville et la rue des Docks ne répondant aucunement aux besoins de la circulation.

Mais, si tout le monde est d'accord pour proclamer l'urgence de ce travail, son exécution n'a pas été jusqu'ici sans soulever de très grosses difficultés.

A la suite d'une première pétition, les ingénieurs des ponts et chaussées ont dressé, en 1885, un premier projet; mais en présence du chiffre formidable de la dépense (930.000 fr.) on s'en est tenu là.

En 1889, les ingénieurs ont pensé fort prudemment que pour aboutir il fallait être plus modeste et se contenter de dispositions techniques moins coûteuses. Ils dressèrent un projet dont le devis ne s'élevait plus qu'à 370.000 fr. Cette fois, ce fut le Conseil des ponts et chaussées qui se montra récalcitrant ! Une décision du ministre des travaux publics, du 12 août 1889, apporta au devis des modifications dont le résultat était d'élever le chiffre de la dépense à 1.030.000 francs ! Autant valait dire de suite qu'on ne voulait rien faire !

Dans ce projet on aurait édifié, de la gare d'eau de Vaise à la Sablière un véritable quai de 16 mètres de largeur avec perré maçonné et parapet. La digue séparative de la gare d'eau eût été élargie et mise à l'alignement. On eût fermé, au moyen d'une porte métallique du prix de 400.000 francs l'entrée sud de la gare; enfin on eût endigué le ruisseau de Rochecardon.

Outre le gros chiffre de la dépense un tel projet aurait eu le grave défaut d'entraîner les indemnités au profit des riverains mis en contre bas et d'enlever aux industriels riverains l'accès de la rivière. Mieux valait évidemment attendre.

En décembre 1891, nous avons provoqué une conférence où, de concert avec les intéressés, nous avons jeté les bases d'un projet économique de construction.

De suite le projet rallia l'assentiment unanime des riverains; la pétition que nous adressâmes alors au ministre des travaux publics fut couverte de 400 signatures !

L'année 1892 a été consacrée par les ingénieurs à l'étude de ce nouveau projet. Le ministre des travaux publics l'a approuvé par une décision du 8 février 1893, après avis conforme du Conseil des Ponts et Chaussées. Il ne reste à obtenir que le vote par les communes de Lyon et de Saint-Rambert de la part contributive qui doit revenir à chacune dans le paiement de la dépense.

Ce projet économique consiste à construire sur Lyon un quai insubmersible avec perré maçonné et parapet; sur Saint-Rambert, à rectifier simplement la berge, par l'établissement d'une chaussée qui en épouse les sinuosités, sans revêtement ni

parapet. La largeur du quai sera variable sur les différentes parties. La digue séparative de la gare d'eau sera élargie par le redressement à 45° du talus actuel du terre-plein. On fermera la partie nord de la gare d'eau. Pour compléter la défense de la ville contre les inondations et la fermer au nord, il faudra couvrir le ruisseau de Rochecardon par une voûte en maçonnerie jusqu'au delà du point atteint par les crues, et relever la rue des Mouches par un remblai jusqu'au même niveau. Enfin, on complètera le quai, dans la partie située à Lyon, par la construction d'un bas-port.

Réduit à ces proportions modestes, le projet ne coûtera plus que 265.000 fr. (15.000 sur St-Rambert, 250.000 fr. sur Lyon). L'Etat consent à prendre à sa charge la dépense relative aux travaux projetés dans l'intérêt de la navigation, c'est-à-dire la dépense afférente au bas port, le surplus devant incomber aux communes intéressées. C'est donc désormais des Conseils municipaux de Lyon et de St-Rambert, et d'eux seuls, que dépend la réalisation de ce projet si longtemps et si ardemment réclamé.

Souhaitons que cette affaire ne traîne pas trop longtemps dans les cartons administratifs.

XX

REVUE FINANCIÈRE

de « Lyon-Exposition. »

Lyon, le 12 juin.

Nous offrons à nos lecteurs notre première Revue financière. Avec ce qui se passe en ce moment à la bourse, où le marché est tout à fait désorganisé par suite de l'application de l'impôt sur les opérations, notre début tombe dans un moment critique; l'irritation est grande parmi tous les intéressés, agents de change, banquiers, coulissiers, etc., personne ne voit avec plaisir les agents du gouvernement s'initier à nos affaires; par cette mesure tous les secrets professionnels sont abolis, le mauvais effet s'est fait sentir immédiatement, les rapports avec les places étrangères comme avec les clients français n'étant pas possible, le marché est tombé dans l'inaction la plus complète.

Néanmoins, nous allons passer en revue les principales valeurs et donner notre appréciation.

3 0/0 Français. Au milieu de tout ce désarroi, la rente française n'a pas fléchi un seul instant : au début du mois nous l'avons vu coter 98 francs, gravir le cours de 98.50 pour se maintenir à 98.35, cette fermeté n'a rien qui nous surprenne, on ne voit pas, comme sur beaucoup d'autres valeurs, le titre se déclasser et se jeter sur le marché, les porteurs trouvant que, depuis des années, il y a une augmentation sensible dans leur avoir, n'ont nullement envie de céder un titre de premier ordre; nous marchons vers le coupon du 16 juin, et si nous n'étions pas dans la situation d'un marché obscur, certainement nous aurions déjà vu le cours de 99. Nous croyons que le découvert qui existait à la liquidation du 1^{er} juin ne s'est point racheté,

mais même qu'il s'est augmenté, il faut maintenant laisser se détacher le coupon avant de prendre une position, il y a aussi à examiner s'il ne se fera pas des démarches auprès du gouvernement pour chercher à adoucir les procédés de la nouvelle loi, une modification viendrait rapidement changer la face des choses.

Rente Italienne. On ne peut pas dire que les cours de cette rente s'affaissent; le cours de 93 est coté depuis longtemps; ce que l'on sait, c'est que la spéculation l'a délaissée, les transactions sont bien restreintes.

4 0/0 Extérieure d'Espagne. Malgré la cherté de l'or (le change étant à 16.50) et malgré toutes les difficultés où se trouve le ministre des finances, cette rente est bien tenue à 66 francs, les affaires y sont encore relativement importantes, Londres a de très grands intérêts avec ce titre, le revenu est avantageux, un franc tous les trimestres, soit 500 francs par 2,000 francs de rente; néanmoins, tant que le change sera au taux du jour, il serait téméraire de croire que le placement est de tout repos.

4 0/0 Turc. Ce fonds d'Etat est très ferme à 22 francs, ce titre est recommandable aux capitalistes, c'est un bon placement à 5 0/0 et la spéculation ne court pas de grands risques à se porter dessus.

Banque Ottomane. La crise anglaise qui avait sévi dans le courant de mai étant complètement terminée, la valeur est revenue à 600, on a même fait 602 pour revenir à 595. Cette réaction est due aux mauvaises dispositions du marché de Paris : il y a un coupon de 17,50 net à recevoir le 6 juillet.

Crédit Lyonnais. Cette valeur est tout à fait dans l'esprit des Lyonnais, c'est sur cette institution que se porte généralement la capital de notre place aussi bien que des spéculateurs; nous pouvons dire que, pour le moment, elle est bien délaissée, depuis plus d'un mois; elle ne varie pas de 760 à 765, il en sera ainsi encore quelque temps.

Valeurs du comptant.

Gaz de Lyon 960. Aciéries de la Marine 772. Fourchambault 638. Franche-Comté 97.50. Aciéries de Firminy 1682. Omnibus et Tramways de Lyon 770. Rue de Lyon 1370.

Valeurs en Banque Ch. Croix-Paquet 695.

Compagnie Lyonnaise de Tramways 89.

Coulisse de Lyon, 63, rue de la République.

XX

LA SAISON D'ÉTÉ

LES

Eaux minérales

DE

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

(Voir les précédents numéros de LYON-EXPOSITION.)

Dans mes articles précédents, j'ai montré au point de vue général la bonne influence des Eaux minérales de Charbonnières sur l'organisme en général.

Maintenant nous allons signaler quelques affections qui peuvent être traitées par l'Eau de Charbonnières.

Les Eaux de Charbonnières dans les maladies de la peau.

I.

M. C..., âgé de 46 ans, d'un tempérament bilieux, sanguin, portait depuis plusieurs an-

nées des dartres d'un très mauvais aspect — *herpes furfuraceus circinatus*. Elles avaient leur siège dans diverses parties du corps, surtout aux membres et dans le cuir chevelu.

Les plus larges de celles qui existaient sur le corps avaient deux à trois pouces de diamètre; sur le cuir chevelu, elles étaient beaucoup plus larges. Leur forme, le plus ordinairement arrondie, était cependant variée. La plupart étaient fixes; quelques-unes guérissant dans un point s'étendaient aussitôt d'un autre côté. Elles étaient recouvertes d'une espèce d'enduit d'un blanc sale, qui se détachait par intervalle et laissait la peau rouge et luisante au-dessous, jusqu'à ce qu'il reparût de nouveau. Elles causaient, surtout dans les chaleurs, un prurit si insupportable que le malade ne pouvait s'empêcher de les gratter; alors, une cuisson non moins insupportable succédait au prurit. Du reste, toutes les fonctions se faisaient bien, et les voies digestives étaient en bon état. Le malade avait fait usage de divers remèdes sans succès, lorsqu'il se décida à prendre les Eaux de Charbonnières.

La première année, les ayant prises sans modération, il éprouva divers accidents qui le forcèrent à les suspendre. Il quitta Charbonnières sans amélioration bien sensible dans son état.

Cependant, dans le courant de l'année qui suivit, il fut beaucoup moins fatigué par le prurit et la cuisson des parties malades; les dartres diminuèrent aussi d'étendue.

L'année suivante, il prit les eaux avec plus de réserve pendant 36 jours, en augmentant graduellement la dose jusqu'à 25 verres par jour, environ 6 litres.

Il éprouva, cette fois, une amélioration très marquée dès le quinzième jour, les croûtes qui tombaient étaient remplacées par d'autres beaucoup plus minces et moins larges; le prurit et la cuisson ne se faisaient ressentir que faiblement; enfin, la guérison fit dès lors des progrès rapides, et elle fut complète après que le malade eut séjourné un mois à Charbonnières, la troisième année.

Depuis ce temps, il a constamment joui d'une bonne santé, et il ne présente maintenant aucune trace de son ancienne maladie.

II.

Un monsieur V..., de Saint-Germain, portait depuis plusieurs années une dartre squameuse humide qui occupait toute la région temporale droite, tout le pavillon de l'oreille et le conduit auditif externe. La matière qu'elle donnait fluait au point de mouiller plusieurs linges dans quelques heures; elle causait de vives douleurs lorsque le malade augmentait l'action de la peau par un exercice forcé.

Le malade n'entendait point du tout de l'oreille qui était le siège de la dartre. Malgré sa maladie, il vaquait à ses affaires, et se livrait à des travaux pénibles. La digestion se faisait bien, mais le sommeil était souvent interrompu par la douleur. Il ne pouvait se résoudre, malgré les conseils d'un docteur, à aller à Charbonnières, parce que sa présence était trop nécessaire chez lui.

Forcé enfin de céder à l'intensité du mal, il alla à Charbonnières; mais il fit de nombreux voyages à pied, se fatigua et n'éprouva qu'un léger mieux; puis il survint tout à coup une éruption très abondante de petits boutons sur toute la face du côté de la dartre.

V... reprit les eaux les deux années suivantes, où il resta 18 à 20 jours chaque fois.

Il a obtenue une guérison presque complète, puisque la maladie, maintenant bornée à quelques points de la conque de l'oreille, ne cause aucune incommodité, et même disparaît entièrement par intervalle.

L'oreille a aussi repris l'intégrité de ses fonctions. Nul doute que le succès n'eût été plus complet, si le malade eût pris les eaux plus longtemps de suite, et eût gardé plus de repos.

J. du VERNAY.

(A suivre.)

CONNAISSANCES UTILES

Plantes en chambre.

C'est une erreur généralement répandue que les plantes dans les chambres à coucher peuvent avoir une influence maligne sur la santé des dormeurs.

Il a été démontré, dans un congrès de pharmacie, que les plantes, loin d'être nuisibles, entretiennent, au contraire, en dégagant de l'ozone et de la vapeur, l'atmosphère de la chambre dans un état d'humidité parfaitement saine; de plus, il est avéré que l'ozone, en détruisant les microbes et purifiant l'air, favorise les personnes atteintes de consommation.

Aussi a-t-on recommandé de garnir les chambres à coucher des plantes qui dégagent le plus d'ozone.

Des plantes, mais pas de fleurs!

On sait que les plantes d'appartements jaunissent et finissent par dépérir complètement, quelques soins qu'on leur donne. Pour leur rendre leur fraîcheur, le meilleur moyen est de les arroser de temps en temps avec de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre un peu de sulfate de fer (10 ou 15 grammes par litre).

Les plantes doivent être soigneusement écartées, le soir, de la lumière de lampe. Le fait peut sembler bizarre; mais la lumière artificielle exerce sur elles une action très vive et les flétrit rapidement.

COMITÉ DES FÊTES

en vue de

L'EXPOSITION DE LYON

Les personnes qui veulent faire partie du Comité des Fêtes sont priées de se faire inscrire aux bureaux du *Lyon-Exposition*, 7, rue des Archers, au premier.

BODÉGA

Vins fins authentiques.

L. REMILLIER, Directeur

13, rue Puits-Gaillot, 13



PLUS DE BOUTONS AU VISAGE
Guérison CERTAINE avec le
PHILODERME INDIEN
Ph^{ie} Mazade & Daloz, 21, r. d'Algérie, Lyon
VENTE: Pharm. Drog. Coiff. Parfumeurs

EXPERTISES
BATIMENTS, MOBILIERS, MARCHANDISES
par suite d'incendie

J. BERNELIN

Architecte-expert près les Tribunaux

308, Avenue de Saxe, 308

CABINET DE MIDI A 3 HEURES.

KURSAAL

DE

CHARBONNIÈRES

Installation complète

D'ÉLECTROTHÉRAPIE

PISCINES MIXTES

à toutes températures

SERVICE DES EAUX

Sous la direction du D^r GIRARD

Tous les jours

CONCERTS

dans le PARC

A partir du mois de Juin:

REPRÉSENTATIONS

d'Opéras-comiques, Opérettes,
Comédies.

Direction: M. L. CABANNES.

DIMANCHES ET FÊTES

BAL

ET

GRANDES FÊTES

Éclairage électrique

ILLUMINATIONS

FEUX

D'ARTIFICES

POUR RÉUSSIR EN TOUT
Consulter
M^{ME} CLAUDIA
4, Rue Centrale, 4, LYON

Somnambule infallible dans ses avis sur l'avenir, santé, pertes, procès, mariages, recherches, etc. Cartes et mains. Suggestion. Prix modérés. Discretion. Correspondance.

R. ALIOTH & C^o
BALE

Dynamos courant continu.
Courant alternatif.
Transformateurs et Moteurs.

Stations centrales.
Traction.
Transport de Force.
Travail électrique des Métaux.

H. JOLY
73, rue Boileau, LYON.

ON DEMANDE
ASSOCIÉ OU COMMANDITAIRE,
pour commerce de vins
ayant excellente clientèle
bourgeoise.

Au besoin on ferait une
promesse de vente du fonds.

Ecrire au bureau du jour-
nal. N° 202.

DRAPERIES & NOUVEAUTÉS
L. LETTAN
Tailleur
9, Rue Centrale, au 2^{me}.

BOITE DE BAREZIA
pour détruire **RATS**
VENTE : Pharmaciens, Droguistes, Epiciers
DÉPOT : 21, RUE D'ALGERIE, LYON

CAFARDS
détruits avec la véritable
POUDRE
Mazade et Daloz
Ches Pharm., Drug., Epiciers

B. BUFFAUD * & T. ROBATEL
Constructeurs, — 29, chemin Baraban, LYON

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR
APPAREILS DE TEINTURE, POMPES, ESSOREUSES

Installation de Brasseries, Fabriques de produits chimiques, d'extraits de bois, de pâtes alimentaires, Minoteries, Blanchisseries, Tréfileries, Scieries de pierres, etc., etc.

18 Premiers Prix.
—
Quatre Diplômes d'honneur.
—
Décorations
François-Joseph
et
Légion d'honneur.

MACHINE HORIZONTALE
Nouveau modèle avec cylindre à enveloppe de vapeur, détente variable par le régulateur. — Forces de 2 à 150 chevaux. Grande régularité de marche. Economie de combustible.

FOURNISSEURS
des
Gouvernements
FRANÇAIS & RUSSÉ
et
des plus grandes
MANUFACTURES

ÉCLAIRAGE
Électrique

CAMIONNAGE EN TOUS GENRES
Maison A. MIRABEL et C^{ie}
LYON 87, rue Pierre-Corneille, 87, LYON

GRANDE ET PETITE VITESSE

Services dans toutes les Gares
DÉMÉNAGEMENTS POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE
Avec garantie de toute avarie.

WAGONS VOIES FERRÉES. — GARDE-MEUBLES
VOIES FERRÉES ET VOIES FERRÉES

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUILLEMET + Membre du Jury. Hors-concours à plusieurs Expositions.
15 Premiers Prix. — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1^{re} classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON
Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus, Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.

AGENCE DUFFET
7, place des Jacobins, Lyon

VENTE DE FONDS DE COMMERCE
PROPRIÉTÉS, IMMEUBLES, INDUSTRIES

Immeuble S. Hospices, quartier bien fréquenté, et CAFÉ-BIL-REST. j. de boules, tonnes. Fait 76 fr. p. j. La maison p. rapporter 2,500 f. Prix 25,000 f. (A VOIR)

Propriété Suisse, près charmante ville et comprenant maison de maître, de fermier, forêts, terres, pâturages, scierie, moulin. Rap. net 6,000 f. et réserves. Prix 140,000 f. Plaira de suite en visitant.

Hôtel 1^{er} ordre, 60 n°. Tout réparé à neuf. Fait p. an 270,000 f. Fera concession suivant le comptant.

Immeuble VAISE, 4 étages s. caves voutées. Const. pierre et pisé. Rap. net 2,000 f. Pr. 37,000 f.

Hôtel face gare, 30 n°. Touj. complet, omnibus. Frais nuls. Ap. fortune.

Autre avec salle de café. Fait 100 f. Prix 8,000 f. Loy. 2,600 f. 10 n°. Cesse commerce.

Café premier ordre ville importante du littoral. Prix 500,000 f. Bénéf. prouvés p. an 80,000 f. net. (Fortune).

Café-REST Centre Fait 350,000 fr. Prix 250,000 fr. Peu de compt. Occas. Ap. fortune.

Autre ville importante du Midi. Recette p. j. 550 f. Loy. 20,000 f. Prix 210,000 f. Ap. fortune.

Restaurant-Café ville 20,000 hab. très fréquenté p. voyag. et touristes ang. 4 avenues. Fait 75/85,000 fr. Matériel vaut 25,080 f. Prix 18,600 f. Ap. fortune. T. facilités.

Aux capitalistes Découverte d'importantes carrières de marbre dans le Midi de la France. Marbres jaunes antiques, marbres blancs, roses, verts, etc. Excellente affaire p. Société, d'après rapports des ingénieurs et autres. Prix à faire. (Rare occasion).

G^d Etab^t thérapeutique Produits médicamenteux aux grandes Expositions. Inst^{re} complète d'HYDROTHERAPIE. Fait par an 80/100,000 f. Bénéf. 80 %. Loy. 1,500 f. Prix 150,000 f. 30,000 f. à gagner p. an.

Fabrique Liqueurs 1/2 gros et détail. Grand entrepôt. Fait p. an 35/40,000 f. Tenu 22 ans. Loy. 1,100 f. Prix 4,000 f. Cède ap. fortune. (Pressé).

Pension pour Dames, tenue 16 ans p. vendouse. Beau mobilier styles Louis XV, XVI, Henri II. 15 p. meublées. Gros bénéf. Prix 20,000 f. Ap. fortune.

GRAND CAFÉ DE LA TÊTE D'OR RESTAURANT
Déjeuners à 2 fr. 50. — Plats du jour. — Dinners à 3 fr.

André ANSELMET
24, cours Vitton, 24
LYON - BROTTAUX

LEÇONS PARTICULIÈRES
Enseignement secondaire spécial.

MATHÉMATIQUES. — PHYSIQUE. — CHIMIE
PRÉPARATION AUX BACCALAURÉATS
et aux Ecoles du Gouvernement

PROFESSEUR-LAURÉAT DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE
S'adresser aux bureaux du LYON-EXPOSITION, 7, rue des Archers.

EN VENTE **LYON-EXPOSITION** 40 Centimes
Tous les Jours : le Numéro.

HOTEL-RESTAURANT DUPONT
25, cours Gambetta, LYON

SERVICE A LA CARTE
ET A PRIX-FIXE
Repas à 1,25 et à 1,50.
DINERS SUR COMMANDE.

ON DEMANDE
UN
CAPITAL DE 200,000 FRANCS
pour une affaire industrielle
pouvant réaliser de gros bénéfices.

Il s'agit d'appareils de distillerie nouveaux qui opèrent une révolution dans le monde de la distillerie.

Ecrire H. K. Z., poste restante, Bellecour - Lyon.

J. DELACQUIS
CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)
3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils

Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTONNIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G. pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; char-pentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUS GENRES

RESTAURANT DU PALAIS-D'ÉTÉ
277, cours Gambetta, 277

NOUVELLE ET SUPERBE INSTALLATION POUR
NOCES ET BANQUETS
Tous les jours, Diner à 3 fr.

GRAND HOTEL DE LA POSTE BELFORT
MARTZLOFF, Propriétaire
Etablissement recommandé aux Touristes et aux Voyageurs de commerce. — Table et chambres très confortables.

COMMANDITAIRE OU ASSOCIÉ
dans commerce et fabrication. Bénéfices 50 % sur marchandises.
Ecrire au bureau du journal. Initiales B. R.

LES ANNONCES, RÉCLAMES ET AVIS DIVERS
Sont reçus : 7, rue des Archers, au premier.

AVIS IMPORTANT. -- Le service régulier du journal est fait chaque semaine à tous les Grands Établissements, Cafés, Brasseries, Cercles, etc.